

ALIENOR PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 690 000 euros
Siège social : 4 rue de la Tremblaie
72650 LA MILESSE
R.C.S. LE MANS 980 296 032

Ci-après la "**Société**"

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2025**

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale des Associés, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter la perte du premier exercice clos le 31 octobre 2024, d'une durée de treize mois, s'élevant à **– 24 487,10 euros**, au compte "Report à nouveau".

L'Assemblée Générale des Associés reconnaît en outre que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu de distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

"Extrait certifié conforme – La Présidente"
Madame Audrey PETIT

Signé par :

00D252C290334D2...

ALIENOR PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 690 000 euros
Siège social : 4, rue de la Tremblaie
72650 LA MILESSE
R.C.S. LE MANS 980 296 032

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2024

"Comptes certifiés conformes – La Présidente"

Madame Audrey PETIT

Signé par :

00D252C290334D2 ..

Désignation de l'entreprise		SASU ALIENOR PARTICIPATIONS		73 Place du Docteur Félix Lobl		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		75017 PARIS		Durée de l'exercice en nombre de mois *		13	
SIRET		9 8 0 2 9 6 0 3 2 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31102024			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	2 384 179	042		2 384 179	
	Total I (5)	044	2 384 179	048		2 384 179	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	13 769	074		13 769	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	41 940	086		41 940	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	55 708	098		55 708	
	Total général (I + II)	110	2 439 887	112		2 439 887	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		690 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(24 487)			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		665 513				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 512 999			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		59 368			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		7			
	Comptes courants d'associés	173		202 000			
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		1 774 374				
Total général (I + II + III)				180		2 439 887	
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		1 415 115
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 384 179
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU ALIENOR PARTICIPATIONS		Exercice N clos le 31102024		Exercice N-1 clos le 2		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214					
			intracommunautaires	217	218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : -)			242		24 481				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244						
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)		255	254						
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259 260	262		7				
	Total des charges d'exploitation (II)			264		24 487				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		(24 487)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294						
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300						
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310		(24 487)					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			314		24 487		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330					
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			342	
ZFA NG (44. quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993				
Zone franche urbaine (44. octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127						
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641			350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies I)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352			354		24 487		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370			372		24 487		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.